

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)  
site : [parlementfrancophone.brussels](http://parlementfrancophone.brussels)

Commission des Affaires générales et résiduares,  
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

---

Bulletin des travaux

Mardi 31 mai 2022

La commission s'est réunie à 14h40 sous la présidence de Mme Magali Plovie, présidente.

- 1. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 21 avril 2022 modifiant l'accord de coopération-cadre du 27 février 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la concertation intra-francophone en matière de santé et d'aide aux personnes et aux principes communs applicables en ces matières**  
doc. 87 (2021-2022) n° 1

**Décisions**

- A l'unanimité des 9 membres présents, M. Gaëtan Van Goidsenhoven a été désigné en qualité de rapporteur.
  - La commission a entendu l'exposé introductif de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente du Gouvernement.
  - La commission a procédé à une discussion générale.
  - La commission a procédé à la discussion et au vote des articles.
    - L'article 1<sup>er</sup> a été adopté à l'unanimité des 9 membres présents.
    - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 9 membres présents.
  - L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 9 membres présents.
  - La commission a fait confiance à la présidente et au rapporteur pour l'élaboration du rapport.
- 2. Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022**  
doc. 86 (2021-2022) n° 1

**Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022**  
doc. 86 (2021-2022) n° 2 et doc. 86 (2021-2022) 2a

**Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022**

doc. 86 (2021-2022) n° 3

**Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022**

doc. 86 (2021-2022) n° 4

**Décisions**

- A l'unanimité des 9 membres présents, M. Gaëtan Van Goidsenhoven a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé introductif de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge du Budget.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Gisèle Buchsenschmidt, représentante de la Cour des comptes.
- La commission a procédé à un échange de vues avec la représentante de la Cour des comptes.
- La commission a procédé à une discussion générale.
- La commission a procédé à la discussion et au vote des articles et des tableaux annexés de chacun des projets.
  - Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022
    - L'article 1<sup>er</sup> a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
    - Les articles 2 et 3 ont été adoptés par 8 voix pour et 2 voix contre.
    - Le tableau annexé a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
    - L'ensemble du projet de décret a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
  - Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022
    - L'article 1<sup>er</sup> a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
    - Les articles 2 à 4 ont été adoptés par 8 voix pour et 2 voix contre.
    - Le tableau annexé a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
    - L'ensemble du projet de décret a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
  - Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022
    - L'article 1<sup>er</sup> a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
    - Les articles 2 et 3 ont été adoptés par 8 voix pour et 2 voix contre.
    - Le tableau annexé a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
    - L'ensemble du projet de règlement a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.

- Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022
  - L'article 1<sup>er</sup> a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
  - Les articles 2 à 4 ont été adoptés par 8 voix pour et 2 voix contre.
  - Le tableau annexé a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
  - L'ensemble du projet de règlement a été adopté par 8 voix pour et 2 voix contre.
- La commission a fait confiance à la présidente et au rapporteur pour l'élaboration du rapport.

### 3. Divers

Dans le cadre de ses travaux relatifs aux « Jeunes en errance », la commission procèdera à la visite de l'asbl Macadam le mercredi 14 juin 2022 à partir de 14 heures.

**Prochaine réunion** : sur convocation.

**Membres présents** : Mme Aurélie Czekalski, M. Emmanuel De Bock, M. Jonathan de Patoul Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu, M. Pierre-Yves Lux, Mme Magali Plovie (présidente), M. Hicham Talhi (remplace Mme Farida Tahar, excusée) et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

**Membres absents** : Mme Elisa Groppi (excusée) et M. Petya Obolensky.

**Était également présente à la réunion** : Mme Barbara Trachte (ministre-présidente) et Mme Gisèle Buchsenschmidt (représentante de la Cour des comptes).